

COMMUNE DE SOUVIGNARGUES (Gard)
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres afférents : 15
Membres en exercice : 15
Membres présents : 15

Date convocation : 29/06/2020
Date d'affichage : 29/06/2020

L'an deux mil vingt, le trois du mois de juillet, à dix-neuf heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Souvignargues.

Présents : Mmes et MM Florence ARNAUD, Thierry BARRE, Françoise CANAC, Dominique CHIARAMONTI, Laurent JUIF, Catherine LECERF, Jérôme LECONTE, Cyril MAURIN, François MICHELI, Philippe NOUVEL, Maryline PICHON, Catherine SOUCHON, Danielle DUMAS, Benjamin BOUSCHARAIN, Cédric VERNAZOBRES.

Secrétaire de Séance : Mme Florence ARNAUD

DELIBERATION N° 28
ELECTION DU MAIRE

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et L.2122-8,

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

M. François MICHELI doyen des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Mme Catherine LECERF : 12 voix.
- M. Laurent JUIF : 3 voix.

Mme Catherine LECERF ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

DELIBERATION N° 29
CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal,
Sous la présidence de Mme Catherine LECERF élue Maire, qui a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints

correspondant à 30% de l'effectif du Conseil Municipal, soit quatre Adjoints au Maire au maximum.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à quatre le nombre des Adjoints au Maire de la Commune.

DELIBERATION N° 30 ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal,

Sous la présidence de Mme Catherine LECERF élue Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1,

Considérant que les Adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'Adjoints au Maire à quatre,

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Election du Premier Adjoint :

Premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code Electoral) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. Jérôme LECONTE : 7 voix.
- Mme Danielle DUMAS : 6 voix.

M. Jérôme LECONTE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Adjoint au Maire.

Election du Deuxième Adjoint :

Premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Danielle DUMAS : 12 voix.
- M. Laurent JUIF : 3 voix.

Mme Danielle DUMAS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Deuxième Adjoint au Maire.

Election du Troisième Adjoint :

Premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code Electoral) : 2

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. Cédric VERNAZOBRES : 13 voix.

M. Cédric VERNAZOBRES ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Troisième Adjoint au Maire.

Election du Quatrième Adjoint :

Premier tour de scrutin :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code Electoral) : 0

Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du Code Electoral) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

- Mme Florence ARNAUD : 11 voix.

Mme Florence ARNAUD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Quatrième Adjoint au Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame la Maire donne lecture de la charte de l'élu local. Un exemplaire est remis aux membres du Conseil Municipal.

- Madame la Maire indique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des élections sénatoriales la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants doit avoir lieu impérativement le vendredi 10 juillet 2020. En cas d'absence de quorum, le Conseil Municipal pourra être re-convoqué dans les 3 jours à titre tour à fait exceptionnel, soit le mardi 14 juillet 2020.

Madame la Maire clôture la séance à 20 heures 30 minutes.

Compte rendu affiché en Mairie le 6 juillet 2020.

La Maire,
Catherine LECERF